



Desjardins

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE

MME MONIQUE F. LEROUX,
PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION
DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

DEVANT LES MEMBRES DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE DE LÉVIS

« ENTREPRENDRE ET COOPÉRER
POUR BÂTIR ENSEMBLE L'AVENIR »

LÉVIS, LE 30 MAI 2008

(La prestation peut différer du texte ci-joint)

Monsieur le Ministre,
Madame la Mairesse,
Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames,
Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur pour moi, comme présidente du Mouvement Desjardins, d'effectuer ma première grande intervention publique à la tribune de la Chambre de commerce de Lévis.

Pour tous les gens de Desjardins, Lévis est un symbole puissant car c'est ici que notre histoire a commencé. C'est d'ici que rayonne aujourd'hui le Mouvement Desjardins, au Québec, au Canada et dans le monde.

C'est aussi un plaisir d'« étrenner » le nouveau Centre de congrès et d'expositions de Lévis, un lieu qui stimulera le dynamisme de la ville et qui ne manquera pas de rassembler régulièrement des gens de Desjardins. C'est d'ailleurs déjà commencé puisque la nouvelle Caisse populaire Desjardins de Lévis y a tenu mardi une grande assemblée d'information et de consultation des membres.

Alphonse Desjardins et la question du développement

Entreprendre et coopérer pour bâtir ensemble l'avenir : telle est l'invitation que je vous lance aujourd'hui. L'histoire de Desjardins, depuis le cheminement personnel de notre fondateur jusqu'aux développements les plus contemporains fait la preuve incontestable de la grande force que génèrent ensemble l'entrepreneuriat et la coopération.

Je ne vous apprendrai rien en rappelant que la Chambre de commerce de Lévis est depuis longtemps une institution importante au sein de votre ville. Mais vous ne savez peut-être pas qu'Alphonse Desjardins a jadis été membre de la Chambre et qu'il a même siégé à son conseil d'administration de 1880 à 1893. C'est dire qu'avant même la fondation de la première caisse en 1900, Alphonse Desjardins était déjà préoccupé des questions de développement local et régional.

Alphonse Desjardins voyait en fait le développement local comme une réponse aux difficultés que traversait Lévis à la fin du XIX^e siècle – difficultés qui se traduisaient notamment par la fermeture de grandes entreprises et la décroissance de sa population. Par son action au sein de la Chambre de commerce, Alphonse Desjardins cherchait à regrouper les forces vives du milieu et à favoriser la relance de l'initiative privée. Il écrit à ce sujet en 1891, dans le journal qu'il a lui-même fondé :

« Que nous manque-t-il donc pour être un centre prospère et industriel ? Ce qui nous manque, ne nous le cachons point, c'est un peu plus d'esprit d'initiative, joint à une dose d'audace compatible avec la prudence et la sagesse les plus ordinaires. Ce qui nous manque, disons-le franchement sans fausse honte comme sans crainte, c'est une connaissance plus approfondie des incomparables avantages que nous possédons, et que nous laissons dormir dans une très coupable inactivité. »

Pourrait-on trouver un plaidoyer plus clair sur la nécessité d'entreprendre ?

Alphonse Desjardins ne se contentera pas seulement de chercher à stimuler l'entrepreneuriat privé, il apportera aussi une réponse originale à la question du développement et cette réponse, c'est la coopération.

La caisse : un modèle d'affaires d'une grande actualité

Le modèle d'affaires de la caisse, mis au point à Lévis, est aujourd'hui encore d'une grande actualité. Le développement et l'essor de nos caisses seront d'ailleurs au cœur de mon mandat à la présidence du Mouvement Desjardins. Cinq grandes convictions m'animent à ce sujet. Je me suis engagée auprès de tous mes collègues et collaborateurs du Mouvement à faire en sorte que les caisses soient au cœur des orientations et des actions de Desjardins dans les années à venir.

Ma première conviction fondamentale est que les caisses et leurs centres sont la force motrice du Mouvement. Je souhaite donc par conséquent renforcer la capacité d'entreprendre des caisses en mettant à contribution les idées de chacun, tout en renforçant la solidarité Desjardins.

Ma deuxième conviction est que la Fédération et les filiales sont au service des caisses et de leurs membres. Je compte à cet effet encourager les caisses et toutes les composantes de notre Mouvement à discuter, à décider et à agir ensemble de façon à bien appuyer la capacité d'entreprendre de chaque caisse dans son milieu.

Ma troisième conviction est que la croissance et le développement stratégique du Mouvement Desjardins passent par un engagement accru des caisses dans le processus de réflexion stratégique du Mouvement. Ensemble, caisses, Fédération et filiales saisiront ainsi les occasions d'affaires et de développement qui s'ouvrent à Desjardins dans le marché des services financiers au Canada.

Ma quatrième conviction est que notre capital humain est notre plus grande richesse et notre force d'avenir. C'est avec la pleine contribution des hommes et des femmes, élus et employés, qui mettent aujourd'hui leurs talents au service de Desjardins, que nous assurerons la pérennité et le développement du Mouvement Desjardins.

Ma cinquième conviction est que nos valeurs de coopération doivent toujours être au cœur de notre action. Ces valeurs façonneront la manière dont nous allons ensemble aborder l'avenir.

Voilà donc les grandes convictions qui me guideront au cours de mon mandat à la présidence et qui nous permettront de faire fructifier le formidable héritage légué par Alphonse Desjardins et par ceux et celles qui nous ont précédé.

Desjardins à Lévis : une présence qui s'affirme encore

Lorsque l'on regarde ce qu'est devenue la Caisse populaire Desjardins de Lévis, que l'on constate l'ampleur de la présence du Mouvement Desjardins dans votre ville et que l'on mesure les retombées de la présence de Desjardins pour tout le Québec, on ne peut que reconnaître que le rêve d'Alphonse Desjardins s'est réalisé dans toute son ampleur.

Je veux ici féliciter les dirigeants élus et les employés de la Caisse populaire Desjardins de Lévis qui assument dignement l'héritage du fondateur et qui, à la faveur du regroupement tout récent opéré avec les caisses de Lauzon et de Pintendre, mèneront la caisse mère du Mouvement vers de nouveaux sommets.

Je veux aussi souligner que les 8 caisses présentes dans le Grand Lévis ont en 2007 distribué des ristournes individuelles de plus de 16 millions de dollars et retourné plus de un million et demi de dollars à la collectivité par l'intermédiaire de leur Fonds d'aide au développement du milieu.

La naissance ici même de la première caisse Desjardins a aussi entraîné le développement à Lévis de fonctions de soutien aux caisses ainsi que celui d'importantes institutions complémentaires, particulièrement dans le secteur de l'assurance. Au fur et à mesure que l'arbre a grandi, il a développé de profondes racines en territoire lévisien. Autant de centres de décision se sont ainsi établis à Lévis. Il va donc de soi, et je le reconnais sans réserve, que le siège social de Desjardins est ici, à Lévis.

Comme vous le savez, le Mouvement Desjardins a connu une croissance importante au cours des dernières années. C'est le cas notamment de ses activités pancanadiennes dans le domaine de l'assurance. Ces développements ont eu un effet notable sur l'accroissement de la présence de Desjardins à Lévis.

Depuis le début de la présente décennie, ce sont tout près de 1400 nouveaux emplois qui ont été créés à Lévis, essentiellement par nos deux sociétés d'assurance, Desjardins Groupe d'assurances générales et Desjardins Sécurité financière.

L'accueil de cette nouvelle main-d'œuvre a nécessité des investissements en espaces à bureau, ce qui a été fait par Desjardins Groupe d'assurances générales à plusieurs reprises ces dernières années.

Desjardins Sécurité financière occupe pour sa part déjà tout l'espace disponible à son siège social et un nombre significatif de ses employés sont aujourd'hui répartis en divers lieux de travail à Lévis. Étant donné certains projets de croissance actuellement sur la table à dessin, nous anticipons d'autres investissements lévisiens.

Enfin, si l'on ajoute au personnel de ces sociétés les employés de la Fédération à Lévis, ceux qui sont en poste au siège social de Développement international Desjardins ainsi que les employés des caisses du Grand Lévis et de leur centre financier aux entreprises, on obtient ainsi un ensemble de plus de 5500 emplois pourvus par Desjardins à Lévis. Le plus grand employeur privé du Québec est donc bien présent chez vous.

Mais Desjardins à Lévis, ce n'est pas seulement un employeur, c'est aussi un investisseur.

Par exemple, notre société d'assurances de personnes annonçait récemment sa participation au développement d'un important parc d'affaires à quelques pas d'ici, aux abords de l'autoroute Jean-Lesage. Ce parc d'affaires, déjà en chantier, pourra compter jusqu'à une douzaine de bâtiments, pour une superficie totale de 350 000 pieds carrés. Il sera d'un apport significatif pour la vitalité économique de la ville de Lévis.

J'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que ce parc d'affaires portera le nom de notre fondateur Alphonse Desjardins.

Enfin, je soulignerai également le rôle joué par le Mouvement Desjardins et les caisses du Grand Lévis dans l'essor du campus lévisien de l'Université du Québec à Rimouski.

Desjardins : un pilier de l'économie du Québec

Si Lévis a su tirer profit du développement du Mouvement Desjardins, le Québec tout entier, et de plus en plus le Canada, bénéficient également des retombées de la présence de Desjardins.

Alphonse Desjardins ne pouvait voir plus juste, lorsque, projetant l'avenir des caisses dans un futur plus lointain, il affirmait :

« [S'il est] impossible de créer de suite de grands établissements financiers, organisons du moins des foyers d'épargne et de crédit, à notre taille, suivant nos moyens, et avec le temps, grâce à leur nombre toujours croissant, ils deviendront une puissance qui inspirera le respect et l'admiration pour le peuple qui aura su les (adopter). »

C'est la création, un par un, de ces foyers d'épargne et de crédit qui a permis l'émergence d'une force financière qui possède aujourd'hui pas moins de 150 milliards de dollars d'actifs et qui repose sur un capital de 9,5 milliards de dollars. Desjardins aujourd'hui, c'est plus de 6500 dirigeants élus et de 40 000 employés, ce sont quelque 536 caisses et une vingtaine d'autres composantes, tous ensemble au service de 5,8 millions de membres, particuliers et entreprises.

Cette grande force humaine et financière a retourné à ses membres et au milieu, au cours des 5 dernières années, près de 2,6 milliards de dollars en ristournes individuelles et collectives.

Notre groupe d'Études économiques est actuellement en train de mettre à jour une évaluation de l'impact économique que génèrent au Québec les 4,2 milliards de dollars de dépenses d'opération du Mouvement Desjardins. Nous rendrons publics les résultats de cette étude dans les semaines à venir.

Mais d'ores et déjà, des données préliminaires nous permettent de constater que lorsque l'on tient compte à la fois des emplois existant au sein de Desjardins, de ceux qu'il contribue à créer chez de nombreux fournisseurs et de ceux que toutes les personnes titulaires de ces emplois génèrent à leur tour par leurs dépenses de consommation, Desjardins est responsable de l'équivalent de près de 68 000 emplois à temps plein au Québec. Cela représente un emploi sur 50. Et cela ne tient pas compte des emplois qui sont aussi générés par les entreprises clientes de Desjardins.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la première caisse créée ici à Lévis a fait des petits et que l'initiative d'Alphonse Desjardins a mené au développement d'un groupe financier absolument central et indispensable pour l'économie du Québec.

Redoubler d'ardeur dans un monde global et concurrentiel

Rappelons-nous que la volonté d'entreprendre et de coopérer à l'origine du succès de Desjardins est née de la détermination de notre fondateur à aider ses contemporains à faire face à une conjoncture économique difficile.

On peut aujourd'hui faire un parallèle avec la situation qui prévalait du temps d'Alphonse Desjardins car il semble que les planètes se soient à nouveau alignées pour faire la vie dure à nos entreprises. La force du dollar canadien, les coûts élevés de l'énergie, la concurrence internationale ainsi que le vieillissement de la population et son impact croissant sur la disponibilité de la main-d'oeuvre se conjuguent pour créer un contexte qui exige une grande vigilance de notre part à tous.

Quels choix avons-nous dans une telle conjoncture? Sommes-nous condamnés par une sorte de « fatalité démographique », comme certains le croient, de sorte que notre économie ne pourrait faire autrement que perdre du terrain dans un avenir plus ou moins rapproché?

Dans un dossier tout récent publié dans le numéro du printemps 2008 de notre revue d'analyse économique *Perspective* – que je vous invite à lire – notre groupe d'Études économiques s'est intéressé plus à fond à cette question. Il conclut que rien n'indique que les prévisions les plus pessimistes soient en train de se réaliser.

L'ossature de l'économie québécoise est aujourd'hui en train d'évoluer et il n'en tient qu'à nous d'influencer positivement cette évolution. Il existe en effet des moyens permettant de contrer la baisse du nombre d'entreprises observée depuis le début de la décennie.

Parmi l'ensemble des provinces canadiennes, le Québec fait partie des ténors en termes de création de nouvelles entreprises. Mais depuis quelques années, le Québec ne parvient pas à le faire au même rythme que les provinces de l'ouest. Nous devons donc redoubler d'ardeur dans notre volonté d'entreprendre.

Je suis à cet égard du même avis que nos économistes qui considèrent que l'apparition de nouvelles PME est aujourd'hui un antidote à la sclérose et qu'elle constitue une « assurance combativité » qui permettra de lutter contre les compétiteurs étrangers.

Pour cela, nous pouvons et nous devons moderniser les capacités de production de nos entreprises et soutenir l'innovation ainsi que la recherche et le développement. Nous devons aussi travailler à accroître la productivité par la formation de la main-d'œuvre et l'investissement. Vous le savez, le développement de notre capital humain est toujours la clé de notre succès.

Pour vous aider comme entrepreneurs à relever tous ces défis, Desjardins constitue aujourd'hui un partenaire de premier plan. Près de 400 000 entreprises, petites et grandes, nous font aujourd'hui confiance. Avec des encours de plus de 20 milliards de dollars détenus dans les secteurs commercial, industriel et agricole, nous sommes le premier prêteur en importance dans la province.

Pour travailler sur les facteurs de succès qui seront en mesure de permettre à vos entreprises de se démarquer dans le contexte exigeant d'aujourd'hui, vous pouvez en toute confiance compter sur la présence au sein de Desjardins d'une vaste équipe de personnes compétentes, expérimentées, qui ont à cœur de toujours mieux servir nos membres.

Les 1200 directeurs de comptes en poste dans les 52 centres financiers aux entreprises que nous avons au Québec et en Ontario – y compris celui de Lévis-Lotbinière – sont aujourd'hui solidement appuyés par les nombreux spécialistes que l'on retrouve au sein du Mouvement Desjardins et par toute la force de notre grand réseau de caisses.

Une région déjà rompue à la coopération

Entreprendre et coopérer, c'est toujours à mon avis le moyen le plus efficace et le plus sûr que nous ayons pour bâtir l'avenir.

Entreprendre et coopérer, c'est ce que vous faites déjà ici dans la région et cela donne d'ailleurs des résultats très tangibles. Une autre de nos études économiques a mis en évidence les progrès de la grande région de Québec depuis le début de la décennie et ce, tant en ce qui concerne le rythme de la croissance économique que celui de l'emploi. C'est même ici dans la grande région de Québec que le PIB réel par habitant a progressé le plus rapidement au Canada entre 2001 et 2006.

Parmi les raisons qui peuvent expliquer ces succès, on souligne en bonne place les efforts concertés des acteurs économiques de la région, leur capacité à se regrouper autour de projets concrets, les progrès accomplis dans le virage technologique ainsi que la diversification de la structure industrielle de la région.

Je ne peux que vous féliciter de ces succès, tout en vous rappelant que Desjardins entend être votre allié pour le développement des créneaux d'excellence que vous avez identifiés pour la grande région de Québec.

Déjà par exemple, nos sociétés d'assurance, de concert avec les autres sociétés de ce secteur d'activités ayant leur siège social dans la grande région de Québec-Chaudière-Appalaches et en collaboration avec la Faculté des sciences de l'Administration de l'Université Laval, participaient en 2007 à la création du Centre de développement en assurances et services financiers, l'un des grands créneaux d'excellence de la région.

Bref, Desjardins entend continuer à se faire proactif et mettre l'ensemble de ses ressources à contribution pour bâtir avec vous l'avenir.

Lévis, capitale de la coopération

En terminant, sachez Madame la Mairesse que je partage votre souhait de faire reconnaître Lévis comme capitale de la coopération. Nous allons travailler ensemble pour concrétiser cette vision.

La capitale nationale et la capitale de la coopération se feront ainsi face de part et d'autre du Saint-Laurent et continueront d'œuvrer ensemble à la poursuite de buts communs.

Entreprendre et coopérer seront ainsi les mots d'ordre de la région et l'expression de son leadership dans la construction de notre avenir.

La sagesse chinoise nous le dit : « *Lorsque les gens travaillent ensemble, les montagnes se transforment en or !* »

Au Québec, cela se traduit par la force de la coopération.

Merci de votre attention.

* * *